

---

Les Etats généraux de la forêt méditerranéenne

# Allocutions d'ouverture et présentation générale

Domaine de l'Etang-des-Aulnes  
17 novembre 2005

***Les "Etats généraux de la forêt méditerranéenne" se sont déroulés les 17 et 18 novembre 2005 au Domaine départemental de l'Etang-des-Aulnes dans les Bouches-du-Rhône, mais aussi, et surtout, lors de huit séminaires préparatoires qui ont été organisés dans sept départements méditerranéens différents (Hérault, Drôme, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Haute-Corse). Ce sont au total 310 personnes issues de l'ensemble de la façade méditerranéenne française et de milieux professionnels et institutionnels variés qui, ensemble, ont produit le contenu de cette 9<sup>e</sup> édition des rencontres Foresterranée, et ont conduit à la rédaction du Manifeste de la forêt méditerranéenne (Cf. pp.196-200).***

## ***Jacky Gérard : "La multifonctionnalité devra savoir s'articuler avec le nouveau paysage institutionnel..."***

Après un mot de bienvenue de M. Michel Bariteau, Président de l'Association Forêt Méditerranéenne, M. Jacky Gérard, représentant M. le Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône (CG 13), a ouvert la séance en accueillant les participants au domaine de l'Etang-des-Aulnes, propriété du Département. M. Gérard a fait le parallèle entre les objectifs de l'Association Forêt Méditerranéenne et ceux de l'Entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt et de l'environnement contre l'incendie. Il a ensuite présenté l'intérêt de telles rencontres pour prendre du recul sur les questions forestières, notamment vis-à-vis des évolutions que la forêt méditerranéenne connaît actuellement, qu'elles soient géographiques (changements climatiques), pratiques ou sociales (attentes nouvelles de la société sur ces espaces). La multifonctionnalité qui doit résulter d'une bonne gestion devra savoir s'articuler avec le nouveau paysage institutionnel, notamment vis-à-vis des structures territoriales et intercommunales. Selon M. Gérard, l'intérêt de ces rencontres réside dans leur caractère partenarial. Le Conseil général des Bouches-du-Rhône œuvre activement à ce partenariat. Malgré le fait que la forêt soit une compétence optionnelle du Conseil général, celui-ci développe ses propres actions volontaristes en la matière, notamment l'acquisition foncière de près de 14 000 hectares d'espaces naturels, la réflexion de valorisation par massifs forestiers, la logique de préservation par la gestion, ou encore les aides à la forêt privée. M. Gérard conclut en renouvelant l'aide et l'intérêt du Conseil général pour l'Association Forêt Méditerranéenne et l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes (AIFM).

**Catherine Levraud :**  
**“L’appropriation  
par la population peut passer  
par la source d’émotion  
que représente encore  
la forêt”**

Mme Catherine Levraud, Conseillère régionale représentant le Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d’Azur poursuit dans les allocutions d’ouverture en rappelant l’importance de la couverture territoriale des espaces naturels et forestiers, près de 40 % de la surface régionale. C’est donc naturellement une préoccupation importante du Conseil régional. Méconnue et malconnue, la forêt souffre encore de nombreux a priori (incendies, fréquentation, valorisations...), d’où l’intérêt de la rédaction et de la diffusion d’un Manifeste commun, spécifiquement tourné vers la forêt méditerranéenne. Selon Mme Levraud, ce Manifeste devra incorporer les notions relatives à la sous-exploitation et l’importance du souci économique (notamment en montagne), aux liens sociaux, aux paysages et au tourisme, notamment pour les forêts périurbaines et littorales, aux incendies et aux autres risques naturels, ainsi qu’à l’écologie spécifique des forêts méditerranéennes. Mme Levraud rappelle ensuite que l’appropriation par la population peut passer par la source d’émotion que représente encore la forêt, et donc par une approche culturelle, esthétique et presque philosophique, en plus des préoccupations plus « terre-à-terre » et techniques. Présentant la politique régionale en matière forestière, Mme Levraud rappelle que celle-ci est centrée sur la prévention des incendies de forêt, la valorisation (Chartes forestières de territoire, opérations sylvicoles, bois-énergie...) et la reconstitution après sinistres. Finalement, il s’agit d’un souci plus large d’aménagement du territoire et de développement durable, basée sur une approche partenariale par massifs. Parmi les actions régionales en matière forestière, Mme Levraud cite l’édition d’une brochure relative au débroussaillage (200 000 exemplaires), l’élaboration de projets pédagogiques (« A l’école de la forêt »), la concertation (par l’Observatoire de la forêt méditerranéenne notamment) ou encore l’aide aux travaux et opérations sylvicoles et pastorales. Pour conclure, Mme Levraud renouvelle le soutien de la Région sur ces questions forestières.

**Paul Boulvrais : “La gestion  
des espaces forestiers  
est aujourd’hui une question  
centrale de l’aménagement  
du territoire”**

M. Paul Boulvrais, Sous-Préfet chargé de la défense et de la sécurité civile, représentant M. le Préfet de la zone de défense Sud, prend ensuite la parole pour présenter les spécificités du contexte méditerranéen. Il rappelle l’intérêt particulier du préfet de zone pour la forêt. Son domaine de compétence est une étendue géographique plus large que la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur pour les questions relatives à la protection et la valorisation de la forêt méditerranéenne, elle concerne également la région Languedoc-Roussillon, la Corse et les départements de la Drôme et de l’Ardèche.

Dans un contexte de déprise agricole (et donc d’extension forestière), d’évolution climatique, et de pression foncière toujours plus forte sur les zones d’interfaces, la gestion et la valorisation des espaces forestiers sont finalement aujourd’hui une question centrale de l’aménagement du territoire en régions méditerranéennes. M. le Sous-Préfet pose la question des moyens mis en œuvre pour « réhabiter » la forêt et pour soutenir des actions pérennes. Sur ce point, M. Boulvrais précise que le rôle de l’Etat devrait se voir modifié en profondeur dans les années à venir, notamment à la faveur :

- de la réévaluation des politiques de défense, devenues aujourd’hui difficilement soutenables pour l’Etat et les collectivités sur le long terme. M. le Sous-Préfet prend ainsi en exemple le coût d’un hélicoptère bombardier d’eau : 24 600 euros/heure, soit presque 4 millions d’euros pour les 150 heures mobilisées en été ;
- du rapprochement avec les voisins Italiens et Espagnols sur ces questions de DFCI ;
- du projet d’élargissement des attributions de la Délégation à la protection de la forêt méditerranéenne à la faveur de la mise en œuvre de la LOLF.

Cette nouvelle position étatique en terme de défense devra s’accompagner d’un repositionnement des Collectivités territoriales en appui. Pour favoriser ce rapprochement, les Régions et les Etablissements publics de coopération intercommunale peuvent désormais intégrer l’Entente interdépartementale

au terme de la loi de 2004 sur la Sécurité civile.

M. le Sous-Préfet présente ensuite une autre évolution à venir, celle concernant le Conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne, créé dans un paysage institutionnel totalement différent en 1987, et pour lequel plusieurs propositions ont été faites afin qu'il redevienne un véritable lieu de concertation entre Etat et autres acteurs. Le problème se posera sûrement vis-à-vis de l'intégration et de la représentativité des structures et organismes d'échelle locale (EPCI, Communes forestières, utilisateurs divers...) et c'est une question sur laquelle il faudra se pencher afin de la résoudre. Plus largement, la question se pose d'ailleurs lorsqu'on parle de délimitation des périmètres des structures intercommunales, chaque compétence ayant son périmètre d'action et de cohérence. Autre difficulté soulevée par M. Boulvrais : la complexité croissante de la gestion du droit des sols, préalable indispensable à une valorisation réussie et pérenne.

Face à la réalité budgétaire et la nécessité de gérer au plus serré, ce recentrage des interventions étatiques sur les points jugés les plus pertinents s'avère donc indispensable.

M. le Sous-Préfet termine son discours en rappelant qu'aux côtés de l'Etat et des Collectivités territoriales, chacun doit assumer sa part de responsabilité dans la gestion et la protection du patrimoine forestier (exemple du débroussaillage individuel).

### **Michel Bariteau : "Cette année, Foresterranée sera l'occasion de se faire force de proposition..."**

Suite à ces présentations, Michel Bariteau reprend la parole pour remarquer que l'essentiel des thématiques des journées à venir a été abordé lors des allocutions d'ouverture, qu'on aurait pu parfaitement apparenter à des contributions à une table ronde ! M. le Président revient un instant sur la notion évoquée de « source d'émotion » pour définir la forêt, avant de présenter succinctement l'Association Forêt Méditerranéenne, créée en 1978 et chef d'orchestre des rencontres Foresterranée, tenues tous les trois ans depuis maintenant près de 25 ans.



Cette manifestation est l'occasion de mettre en lumière l'objectif premier de l'Association Forêt Méditerranéenne, celui d'être un lieu de rencontres et d'échanges autour des espaces forestiers méditerranéens :

*« Nous voici donc dans ce cadre charmant de l'Etang-des-Aulnes (que le Conseil général des Bouches-du-Rhône soit remercié pour son accueil) pour animer Foresterranée 2005, sous la bannière révolutionnaire des "Etats Généraux de la Forêt Méditerranéenne". Jean Bonnier va nous expliquer tout de suite comment cet événement a été préparé et quel va être le fil conducteur des échanges de ces deux journées. Pour ma part, je voudrais vous expliquer brièvement que ce séminaire est la traduction d'une évolution récente de l'association. Le moteur même de notre machine est la démocratie : c'est sous l'impulsion de nos adhérents que la nécessité de cette évolution a été ressentie. Et c'est à Bedoin (Vaucluse) en octobre 2003, que les principaux axes fondateurs de notre avenir ont été étudiés dans un atelier de travail, réunissant trente-huit personnes. C'est cet « esprit de Bedoin » qui souffle aujourd'hui sur nos rencontres, et qui va déboucher, je l'espère, sur le Manifeste de la forêt méditerranéenne.*

*Pour résumer, notre intention est :*

- de faire de Foresterranée 2005 un événement majeur des ces presque 30 ans d'existence de l'association ;*
- manifester haut et fort la spécificité de la forêt méditerranéenne de France ;*
- rassembler des acteurs d'horizons géographique et socio-économique très différents avec l'ambition d'arriver à une expression partagée des problématiques liées à la forêt*

#### **Photo 1 :**

Ouverture de Foresterranée 2005, de gauche à droite : Catherine Levraud (Conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur), Paul Boulvrais (Sous-Préfet chargé de la défense et de la sécurité civile), Jacky Gérard (Conseiller général des Bouches-du-Rhône), Jean Bonnier (Secrétaire général de Forêt Méditerranéenne) et Michel Bariteau (Président de Forêt Méditerranéenne)  
Photo D. Afxantidis



méditerranéenne française ;

– profiter d'un paysage nouveau, autour des politiques de territoires et de décentralisation, pour être porteur de la demande d'une politique forestière adaptée à la Méditerranée ; je dirais même à la Méditerranéité pour souligner la dimension sociale du problème.

L'expression de tous pendant ces deux journées est donc de la plus grande importance. Notre Manifeste doit être le résultat d'un chant polyphonique, chacun gardant sa voix dans le concert général. Je dois avouer que les huit séminaires préparatoires montrent que malgré la diversité des opinions, se dégage une véritable ligne commune. Nous avons regroupé une liste de propositions issues de ce travail : elles ont été testées et validées auprès d'un grand nombre de personnes. Nous ne partons donc pas dans ses Etats Généraux "sans biscuits".

Par ailleurs nous ne sommes pas les seuls à pousser un grand cri pour que soit entendu le

désir de DFCI : "Défense des forêts contre l'indifférence". Les Centres régionaux de la propriété forestière méditerranéens ont transmis l'an dernier au ministère de l'Agriculture un texte intitulé : "Politique forestière, prise en compte des spécificités méditerranéennes - Pour une stratégie de développement de la gestion forestière". L'Etat lui-même a mandaté M. le Directeur régional de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour étudier ce que pourraient être les grandes lignes d'une politique forestière méditerranéenne. Enfin, la Fédération nationale des Communes forestières vient de lancer un magnifique appel intitulé "Faisons vivre une forêt inscrite dans la modernité". Les problématiques évoquées dans cet appel montrent à quel point les évolutions en cours font se rapprocher la cause des forêts du Nord de celles du Sud. Nous pouvons légitimement revendiquer pour nos forêts méditerranéennes un rôle de modèle pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Mais il ne suffit pas de revendiquer. Il faut aussi proposer, et c'est ce que nous allons faire en réfléchissant tout d'abord aux nouvelles attentes de la société, puis aux lieux et outils de la politique forestière. Si l'exercice est réussi nous aboutirons ainsi à des propositions effectives qui seront reprises dans notre Manifeste de la forêt méditerranéenne.

Vous avez sans doute déjà découvert notre projet de manifeste. Il provient du long travail de préparation fait en amont de ce séminaire. Jean Bonnier va y revenir. Mais rassurez-vous, il va être amendé par le travail de ces Etats Généraux et nous nous donnerons du temps pour aboutir à un document élaboré collectivement.

Alors maintenant n'ayez pas peur, osez vous exprimer et surtout dites tout ce que vous avez sur le cœur.

D'avance merci. »

Après avoir remercié les financeurs et excusés les absents (notamment les ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur, mais aussi les Présidents de la Collectivité territoriale de Corse et du Conseil régional Rhône-Alpes), M. Bariteau a cédé la parole à M. Jean Bonnier, Secrétaire général de l'Association Forêt Méditerranéenne, pour une présentation du contexte dans lequel ont été pensées et organisées ces rencontres, ainsi que de la méthode de travail de Foresterranée 2005.

### Photos 2 et 3 :

Les Etats généraux de la forêt méditerranéenne se sont déroulés dans le magnifique domaine départemental de l'Etang-des-Aulnes à St-Martin-de-Crau, mis gracieusement à notre disposition par le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Photos D.A.

